

Dans le cadre de la journée organisée par Le

Je soussigné(e) M..... Né(e) le

Adresse postale :

Téléphone :

E-mail :

Déclare ce qui suit :

1 – ACCEPTATION DES RISQUES

Je participe de ma propre initiative à une activité de conduite de vitesse, en tant que conducteur ou passager, sur piste fermée. Je déclare également être titulaire des équipements conformes aux RTS FFSA et FFM en vigueur le jour de ma participation.

J'accepte, en pleine connaissance de cause, de conduire ou d'être passager dans un véhicule à moteur sur le Circuit de Nevers Magny-Cours. J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite sur piste, que cela soit en conducteur ou en passager. Plus généralement je déclare ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,

Je déclare également être en bonne santé, avoir pleine possession de mes facultés physiques et mentales et n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du Circuit. Je déclare également être titulaire d'une assurance de responsabilité civile à jour de cotisation

2 – RENONCIATION À TOUT RECOURS

Je dégage soit en conducteur, soit en passager, la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS et l'ORGANISATEUR, ainsi que les assureurs de l'ensemble des personnes physiques et morales précitées, de toute responsabilité au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager, un salarié du Circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du Circuit, y compris sur les pistes Grand Prix, Club et les paddocks.

3 – RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Je déclare également avoir pris connaissance du règlement intérieur des pistes et des espaces du Circuit de Nevers Magny-Cours applicable entre autres à la conduite à moteur sur piste et m'engage à respecter ces dispositions en tout point. Plus généralement, je m'engage à respecter toutes les consignes de sécurité d'usage à la pratique de la conduite sur piste fermée.

4 – DÉGRADATION & REMISE EN ÉTAT CONFORME A L'HOMOLOGATION CNECV

En cas d'un incident ou accident qui provoque une dégradation des infrastructures du Circuit de Nevers Magny-Cours, je m'engage à régler sur place lors de ma présence dans l'enceinte du Circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS dans le cadre de l'homologation CNECV.

TARIFS DE RÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS DE LA SAEMS CNMC (TVA 20 %) :

Pile de pneus (tarification à la pile)	260.00 € HT
Toile caoutchouc (5m linéaire)	1 000.00 € HT
Rails de sécurité (unité : 4 m)	650.00 € HT
Absorbants – sac de 20kg (le sac)	36.00 € HT
Panneau chevalet de distance	150.00 € HT
Poteau de rails de sécurité (à l'unité)	500.00 € HT
Alpina Super Defender (à l'unité) - Type A	1 050.00 € HT
Alpina Super Defender (à l'unité) - Type C	650.00 € HT
Grillage FIA (m linéaire)	960.00 € HT
Extincteur (à l'unité)	180.00 € HT
Vitre blindée (à l'unité)	1 400.00 € HT
Autre dégradation	Sur devis

5 – CONSENTEMENT EXPRESS

J'ai pris connaissance de l'intégralité de ce document et je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tout recours.

À, Le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :